

# **Mairie d'Ableiges – 95450**

## **EXTRAIT**

Du procès verbal des délibérations prises par le conseil municipal  
dans sa séance du 4 décembre 2017  
(Application de l'article 32 du code d'Administration Communale)

**Etaient présents :**

Mesdames BARTONI Gaëlle, RONGIER Sylvie, CHERPIN Dominique. ESCHBACH Sandrine,

Messieurs, DELAMARRE Philippe, DUMONT Pascal, PELLETIER Patrick, VAUVILLIERS Raymond, BENKAROUN Karim, SERAIN Eric,

**Absents excusés :** Madame VERDIER Cécile donne pouvoir à Madame ESCHBACH Sandrine,  
Madame TCHATCHA Nathalie donne pouvoir à Madame BARTONI Gaëlle,  
Madame TRANCOSO Céline donne pouvoir à Monsieur BENKAROUN Karim,  
Monsieur FRAISSE Gérard donne pouvoir à Monsieur PELLETIER Patrick

**Secrétaire de séance :** Madame CHERPIN Dominique

---

Le Conseil Municipal,

- A l'unanimité, autorise Monsieur le Maire, à engager, liquider, mandater les dépenses d'Investissement avant le vote du Budget Primitif 2018,
  
- A l'unanimité, donne leur accord pour reverser à l'Association Française contre les Myopathies (AFM) le bénéfice retiré de la manifestation du téléthon, organisée par la commune le 18 novembre 2017,
  
- A l'unanimité, autorise les nouvelles propositions de contrat unique d'insertion (cui-cae),
  
- Zone de stationnement (zone bleue) : délibération annulée car non nécessaire,
  
- A 13 voix pour et 1 contre, DECIDE de fixer le taux de l'indemnité de conseil du receveur municipal à 50 % du montant brut pour l'exercice 2017,

- A l'unanimité, approuve la décision modificative n°1 comme suit :

Diminution sur crédits ouverts : Section fonctionnement :  
Compte D022 : 13 901.00 €

Compte D011 article 6184 : 300.00 €

Augmentation sur crédits ouverts :

Virement section investissement : Compte D 023 : 13 901.00 €

Compte D21 article 21318 : 13 901.00 €

Virement de la section de fonctionnement : Compte R021 : 13901.00 €

Compte D012 article 6218 : 300.00 €

- A 10 voix pour, trois contres et 1 abstention, adopte le passage à 4 jours à partir de la rentrée scolaire 2018-2019.

Ableiges, le 5/12/17

Le Maire,  
P. PELLETIER

